



COMITE SYNDICAL

REUNION DU 13 JUIN 2013

Date de la convocation : 28 mai 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Benoît GHEYSENS (Titulaire), Monsieur Didier OCHOA (Titulaire), Monsieur Jean Michel JACQUELIN (Titulaire), Monsieur Jeannot PEISINO (Suppléant), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Madame Chrystel COLMONT DIGNEAU (Suppléant), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Alain SEBRECHT (Titulaire), Monsieur Lionel PEZAT (Suppléant), Monsieur Marc VIGUIÉ (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Laurent BELLOC (Titulaire), Monsieur Georges BERNARD (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire).

DÉLIBÉRATION N°20130613_007

Budget Supplémentaire 2013 – Budget Principal

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130613_007
Budget Supplémentaire 2013 – Budget Principal

I - Exposé des motifs

Considérant le vote du Budget Primitif 2013 du Budget principal par délibération en date du 7 février 2013.

Considérant que les résultats 2012 ont fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif 2013 par délibération en date du 7 février 2013 et que cette affectation du résultat a été confirmée par délibération en date du 13 juin 2013.

Considérant la délibération en date du 13 juin 2013 relative à l'amortissement des immobilisations du compte 2181 pour une durée de 10 ans. Il est ainsi nécessaire de rattraper les amortissements pour les travaux effectués en 2010 par le syndicat mixte dans les locaux des bureaux actuels. Il convient donc, en conséquence, d'ajuster le montant de la dotation aux amortissements prévu au Budget Primitif 2013. Pour rappel, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles s'entend comme une opération d'ordre budgétaire alimentant positivement la section d'investissement.

Considérant la nécessité d'ouvrir les crédits budgétaires conformément à la délibération en date du 13 juin 2013 relative à la création d'un poste pour les services numériques.

II - Présentation du budget

Fonctionnement :

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de 0 euros en section de fonctionnement. Il se présente comme suit :

Les dépenses, d'un montant total de 0 euros, sont réparties entre :

- Chapitre 011 (charges à caractère général) : - 15 000 euros
- Chapitre 012 (charges de personnel) : + 15 000 euros
- Chapitre 042 (opération d'ordre entre sections) : + 5 000 euros
- Chapitre 022 (dépenses imprévues) : - 5 000 euros

Investissement :

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de + 5 000 euros en section d'investissement. Il se présente comme suit :

Les dépenses, d'un montant total de + 5 000 euros, sont réparties entre :
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) : + 5 000 euros.

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130613_007
Budget Supplémentaire 2013 – Budget Principal

Les recettes, d'un montant total de + 5 000 euros, sont réparties entre :
- Chapitre 040 (opération d'ordre entre sections) : + 5 000 euros.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver le Budget Supplémentaire 2013 du Budget principal.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

La Présidente de séance

Annexe: page signature de la maquette budgétaire

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par La Présidente,
 A Bordeaux, le 13/06/2013
 La Présidente,

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES : Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
 A Bordeaux, le 13/06/2013

Date de convocation : 28/05/2013

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bordeaux, le